

# **Concert'EAU** Bulletin environnemental du **COGESAF**

**Décembre 2006 • Vol. 2, no 3**



## **Sommaire**

Mot du président .....
Mot de la directrice générale .....
Coup d'œil d'une stagiaire .....
Publicité du MAMR .....
Projet MÉANDRES .....
Stratégie contre les cyanobactéries ...
Activités de financement .....

À compléter

---

## *Mot de la directrice générale*

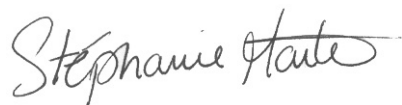
---

Depuis la dernière parution du bulletin, il s'en est passé des choses! Catherine et Julie nous ont quitté pour un congé de maternité, nous avons reçu une stagiaire Française, nous avons reçu une subvention d'Horizon Sciences, d'Environnement Canada, qui nous a permis de procéder à l'embauche d'un stagiaire ayant comme mandat l'élaboration du plan d'action. C'est sans compter la participation du COGESAF, pour une deuxième année consécutive, au Salon de l'environnement, à l'organisation d'activités de financement telles le Vins et Fromages et la deuxième édition du Tournoi de golf. Et comment passer sous silence : les cyanobactéries!

Quel automne! Ce fut des plus mouvementés. Le COGESAF a réagi rapidement au problème des cyanobactéries en organisant une rencontre d'information au Delta de Sherbrooke, le jeudi 9 novembre dernier. Plus de 400 personnes se sont présentées pour entendre la conférence de madame Sylvie Blais, spécialiste de la question des cyanobactéries au MDDEP; pour recevoir la *Stratégie d'intervention pour limiter la prolifération de cyanobactéries*, élaborée par le COGESAF et pour poser leurs questions aux différents acteurs du milieu réunis à l'occasion de cette soirée.

Cette stratégie est disponible sur notre site Internet au [www.cogesaf.qc.ca](http://www.cogesaf.qc.ca). Je vous invite à la consulter dès maintenant. À la suite de cette rencontre, nous avons aussi travaillé à la mise en place de Comités régionaux de concertation cyanobactéries (CRCC) pour les plans d'eau affectés par celles-ci. Vous trouverez le document qui présente la mise en place de cette stratégie dans ce bulletin. Nous espérons tenir les premières rencontres de ces comités dès le retour de la période des Fêtes. Puisque nous aurons encore du pain sur la planche au retour des vacances, je vous souhaite à tous du repos pendant ces vacances bien méritées.

Je vous souhaite de passer de Joyeuses Fêtes et une bonne lecture de ce bulletin !



---

## *Coup d'œil d'une stagiaire*

---



Allo! Acceptée au sein du COGESAF pour une période de stage de 4 mois, j'ai la possibilité à travers cet article de vous faire partager mes impressions sur la gestion de l'eau, celles d'une étudiante française.

En effet, je suis actuellement en voie de finir une licence de « gestion et protection de la ressource en eau » à l'Université de Limoges et je participe actuellement à la poursuite de l'élaboration du Plan Directeur de l'Eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Ayant déjà exploré différentes facettes de la gestion de l'eau en France à travers plusieurs stages, je souhaitais fortement enrichir mon expérience en voyageant dans un pays étranger où les perspectives sur la question de l'eau diffèrent. Le COGESAF m'a permis d'approfondir mes connaissances dans le cœur de la Belle Province. Et ainsi, d'appréhender les différences d'approche du sujet entre ces deux pays.

Au premier abord, plusieurs généralités sont à prendre en compte. Evidemment, l'écart entre les espaces, volumes, densités de population, paramètres géographiques, est significatif. Par exemple, une superficie 3 fois plus grande au Québec, des espaces entièrement vierges et une capacité en eau de 128 fois supérieure expliquent une prise de conscience de la nécessité de gérer les ressources en eau plus tardive qu'en France. En effet, la Politique Nationale de l'Eau pour cette dernière date de 1964 alors qu'au Québec, celle-ci date de 2002. Cependant, les enjeux et les intérêts croissent très rapidement et les moyens mis en œuvre se révèlent novateurs.

Si certains points ont été repris sur un modèle français ancien et complexe, il est important de noter que d'autres ont été améliorés et adaptés, ce qui constitue une évolution profitable au domaine de la gestion de la ressource en eau. La principale caractéristique tirée du système français et largement optimisée reste la Gestion Intégrée de l'Eau par Bassin Versant

---

## **Coup d'œil d'une stagiaire (suite)**

---

(GIEBV). Au mérite de l'adaptation québécoise, on peut notamment citer l'indépendance des divers Organismes de Bassin Versant (OBV), témoignant d'une gestion « *in situ* » de chaque cas, permettant de mieux cerner les problématiques particulières de chacun.

Par la suite, on se rend aisément compte que la gestion de l'eau en France est plus complexe et plus pesante. Tout d'abord, de par le nombre d'acteurs présents dans les processus de décision, puis par la différence d'exploitation de ces ressources. Bien plus de personnes interagissent sur des parts de gâteau plus maigres et plus rares qu'au Québec. Les structures de gestion sont donc plus nombreuses, moins souples, et peuvent souffrir de problèmes de communication et de définition des compétences. Si ces soucis ne se posent pas ici, on remarque un enjeu différent : celui de l'exploitation croissante des réserves dans les zones peuplées et l'inachèvement de leur caractérisation complète (notamment les réserves souterraines).

Bien que l'implication des gens habitués à une eau courante gratuite et inépuisable soit difficile en termes de prise de conscience, il est très intéressant de noter leur présence dans les différents plans directeurs à travers le principe de gestion participative et de concertation. En effet, les OBV étant des tables de concertation, ce sont les acteurs de l'eau qui déterminent les enjeux, les orientations, les objectifs à atteindre et le plan d'action pour protéger, restaurer et mettre en valeur les ressources en eau. Ainsi, chacun des secteurs municipal, communautaire et des usagers est représenté équitablement au Conseil d'Administration de chaque OBV.

Cela n'est pas le cas en France, les organismes de gestion étant bien plus centralisés et dépendant plus directement du gouvernement, on note un cruel manque de concertation et de flexibilité.

Il semble cependant qu'au Québec beaucoup de travail reste à effectuer au niveau de la politique gouvernementale qui ne donne pas

---

## ***Coup d'œil d'une stagiaire (suite)***

---

suffisamment de priorité à ce sujet majeur. Cela se traduit effectivement par des OBV trop peu nombreux (seuls 33 bassins versants sont considérés prioritaires par le gouvernement sur les 430 existants) et devant opérer avec de forts compromis sur les plans mis en place et leur coût.

J'espère vous avoir présenté de manière plaisante et instructive mon point de vue sur la gestion de l'eau au Québec. On note de nombreuses qualités qui permettent de se rendre compte de certains écueils dans la politique française et vice-versa. La comparaison de ces deux systèmes peut amener des améliorations conjointes.

Pour ma part, je suis très heureuse d'avoir eu la chance de vivre une expérience si grande que ce voyage dans ce beau pays qu'est le Québec. J'ai eu la chance à travers mon stage, les différentes conférences auxquelles j'ai assisté (journée technique de l'eau à l'Université de Sherbrooke, colloque lac Saint-François, RDV Saint-Laurent...), les activités (vins et fromages, conférences de presse), les découvertes (visites de la station d'épuration et de l'usine d'eau potable de Sherbrooke) et les différentes rencontres de pouvoir mûrir tant sur le plan professionnel que personnel. Je tiens ainsi à remercier toute l'équipe du COGESAF et les gens qui ont rendu ce stage possible et enrichissant.

**Soutenir et accompagner  
nos municipalités et nos régions  
pour un développement durable  
du Québec**



**Direction régionale de l'Estrie**  
Téléphone : 819 820-3244

> [www.mamr.gouv.qc.ca](http://www.mamr.gouv.qc.ca)

Affaires municipales  
et Régions

Québec 

Nous remercions chaleureusement la contribution du MAMR au COGESAF  
et à la parution de ce bulletin environnemental.

Ce n'est pas la première fois qu'un projet de mise en valeur d'un bassin versant est mis en action. C'est dans la région de Bécancour, dans un petit bassin versant, soit celui de la rivière Marguerite, qu'est née cette idée de remise en valeur d'un cours d'eau.

Le projet est une initiative de M. Nicol Lemieux, un agronome du MAPAQ. En 2003, on constate un manque de planification régionale dans la localisation pour l'implantation des haies brise-vent. On constate également qu'il y a absence de protection des cours d'eau, un manque de protection des habitats et une perte de la biodiversité. On décide donc d'utiliser la rivière Marguerite comme axe d'intervention. L'amélioration la rivière Marguerite est alors un autre objectif du projet. Soixante-dix producteurs agricoles se joignent à eux, soit 95% des producteurs du territoire, avec l'aide du MAPAQ et de l'UPA. Cette démarche est faite de façon volontaire et non réglementaire. « Rivière Marguerite et ses écosystèmes » est toujours en cours et il en est à sa deuxième année d'existence. Un Phénix en environnement a été remis à la Ville de Bécancour pour la protection, la restauration ou la mise en valeur des milieux naturels ou de la biodiversité.

### **Le Centre-du-Québec intéressé par le projet**

La région du Centre-du-Québec a rapidement démontré de l'intérêt pour ce concept. Un projet semblable est mis sur pied pour améliorer quatre sous-bassins de son territoire. Les rivières choisies sont la rivière Saint-Zéphirin (COPERNIC), la rivière David (COGEBY), la rivière aux Vaches (COGESAF) et la rivière Blanche (GROBEC), qui font respectivement partie des bassins versants de la rivière Nicolet, Yamaska, Saint-François et Bécancour.

### **Lancement du projet**

Le 19 juin dernier, lors d'une conférence de presse, le coup d'envoi du projet était donné à Bécancour. Le nom MÉANDRES fait référence au phénomène naturel d'écoulement des eaux. Ce projet de trois ans a l'appui de treize partenaires, dont la Conférence régionale des élus du Centre-du-Québec (CRÉCQ), quatre ministères du Québec, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Eco Canada, Ultramar, la Fédération de l'Union des producteurs agricoles du Centre-du-Québec (UPA) et les organismes de bassins versants de la rivière Nicolet, Yamaska, Bécancour et Saint-François.

### **Les objectifs de MÉANDRES**

L'objectif de ce projet est d'améliorer la qualité de l'eau d'un sous-bassin sur le territoire de chaque bassin versant du Centre-du-Québec. COPERNIC a choisi celui de la rivière Saint-Zéphirin puisqu'il s'agit de la rivière qui crée le plus d'impacts négatifs en rapport à la pollution diffuse, selon les dernières analyses effectuées et tel que mentionné dans le Portrait de l'environnement de la rivière Nicolet 2006. On y retrouve beaucoup de matière en suspension dans



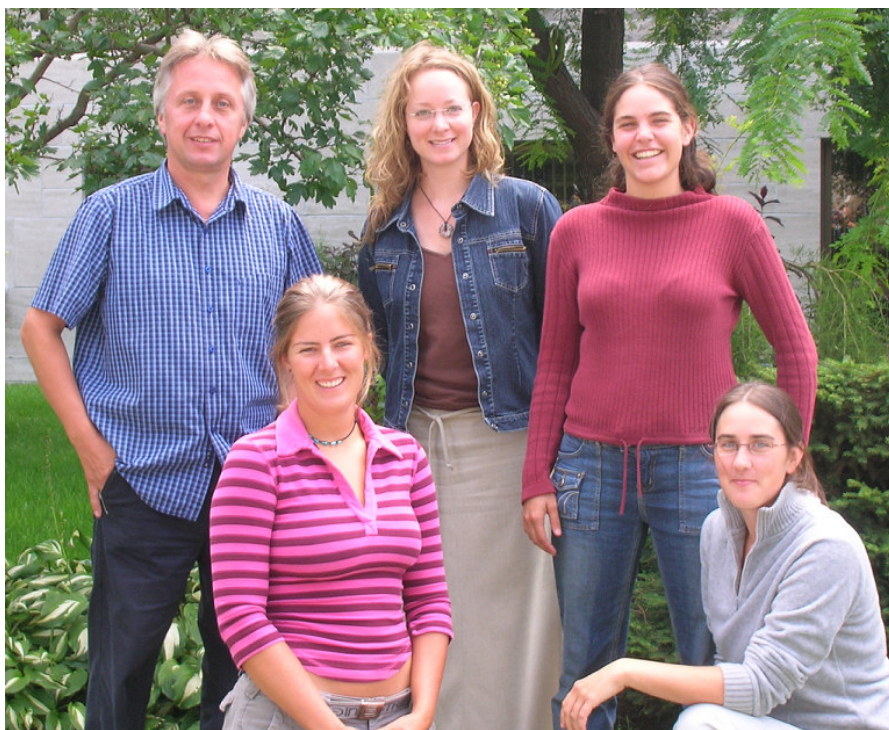
l'eau de la rivière principalement dû au fait qu'elle traverse un territoire où le sol est particulièrement sensible à l'érosion.

Pour que ce projet puisse atteindre ses objectifs, il doit avoir l'appui de la majorité des producteurs agricoles du territoire. De plus, on mise beaucoup sur l'éducation de la population du bassin versant et sur l'impact que peuvent avoir leurs gestes sur l'environnement.

### **Déroulement du projet**

Trois techniciennes de la faune s'occupent depuis le mois de juillet de faire l'inventaire biologique et des berges des rivières Saint-Zéphirin, aux Vaches, Blanche et David. Une rivière a été attribuée à chacune des techniciennes et un calendrier de rotation a été mis en place pour la quatrième rivière, soit la rivière David. Les inventaires devraient être complétés d'ici la fin octobre, tel que prévu. Finalement, un premier contact avec les producteurs concernés a été fait par le biais de lettres de présentation de MÉANDRES.

**Source : Robin Doré, directeur général du COPERNIC**



Équipe du projet MÉANDRES

---

## **Stratégie contre les cyanobactéries**

---

### **Mise en place de la *Stratégie d'intervention du COGESAF (Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François) pour limiter la prolifération des cyanobactéries*<sup>1</sup>**

Le COGESAF est l'organisme reconnu par le gouvernement du Québec (*Politique nationale de l'eau et Cadre de référence*) pour la gestion régionale et intégrée de l'eau par bassin versant. Le gouvernement a défini des mandats de planification et de mise en œuvre des actions pour améliorer la qualité de l'eau (*Plan directeur de l'eau* devant être approuvé à la table interministérielle formée de 11 ministères).

#### **Principes fondamentaux**

- Gestion intégrée
- Gestion territoriale par bassin versant
- Concertation des actions et conciliation des intérêts divergents
- Approche participative
- Responsabilisation de tous les acteurs
- Valorisation du volontariat contractuel en appui à la réglementation

#### **Comité régional de concertation cyanobactéries (CRCC)**

##### **Mandats :**

- Planifier les actions préventives (actions, moyens et échéanciers) et procéder au suivi de leur mise en œuvre. **Les actions concrètes doivent être planifiées par les acteurs concernés et doivent être réalisables en tenant compte des conditions socio-économiques.**
- Participer avec le COGESAF à la consultation publique sur le plan d'action et à l'élaboration du plan de communication.
- Collaborer avec le COGESAF pour les engagements des acteurs (contrats volontaires et autres).
- Collaborer avec le COGESAF à l'évaluation des résultats avec des *indicateurs de performance du plan d'action*.

#### **Comité technique du COGESAF**

Ce comité est composé de représentants des directions régionales des différents ministères (Développement durable, Environnement et Parcs; Agriculture, Pêcheries et Alimentation; Ressources Naturelles et Faune; Santé et Services sociaux; Affaires

---

<sup>1</sup> La stratégie du COGESAF est déposée sur le site <http://www.cogesaf.qc.ca>

---

## **Stratégie contre les cyanobactéries (suite)**

---

municipales et des Régions; Transports; Sécurité publique); de chercheurs, de représentants de l'OEDD de l'Université de Sherbrooke, de RAPPEL, de CHARMES et d'aménagistes de MRC du territoire.

### **Mandats :**

- Conseiller les *comités régionaux de concertation cyanobactéries* (CRCC).
- Conseiller le COGESAF sur les actions préventives et curatives et sur les modalités de surveillance et de contrôle des cyanobactéries.

### **COGESAF**

Le COGESAF est composé de représentants des MRC, des acteurs du secteur agricole, forestier et industriel, des organisations communautaires de l'environnement, de la santé, de l'éducation, du patrimoine, de la culture, des associations touristiques, de plein air et de loisirs et des conseils régionaux de l'environnement des trois régions administratives.

### **Mandats :**

- Coordonner les *comités régionaux de concertation cyanobactéries* (CRCC).
- Informer la population et réaliser des consultations publiques.
- Faire le suivi selon les *indicateurs de performance du plan d'action*.
- Collaborer au plan d'intervention adopté par le ministre du MDDEP via le *Regroupement des organisations de bassins versants du Québec* (ROBVQ).
- Collaborer avec les groupes de recherche sur l'eau (INRS-EAU, GRIL, OEDD et autres).
- Collaborer à la stratégie d'intervention de la *Conférence régionale des élus de l'Estrie*, interlocuteur privilégié en matière de développement régional.
- Collaborer aux stratégies d'interventions élaborées par les MRC concernées.
- Participer, comme membre du *Comité directeur Québec/Vermont*, aux recommandations qui seront proposées pour une stratégie d'intervention concernant les cyanobactéries.

Les **principales activités** à réaliser par le COGESAF sont présentées dans la *Stratégie d'intervention pour limiter la prolifération des cyanobactéries* déposée sur le site Internet du COGESAF <http://www.cogesaf.qc.ca>

## **Stratégie contre les cyanobactéries (suite)**

### **Exemple de composition d'un CRCC**

Représentants des acteurs concernés nommés par leur organisation

- Municipal : MRC (2) et/ou MRC (2)
- Agriculture (2)
- Forestier (2)
- Riverains (2)
- Touristique et récréotouristique (2)
- Golf (1)
- Aquaculture (1)
- COGESAF (1 personne sera déléguée et agira à titre d'observateur et assurera le support et la coordination.)

### **Liste des plans d'eau touchés dans le bassin versant de la rivière Saint-François**

<b>CRCC</b>	<b>Plan d'eau</b>	<b>Municipalité ou secteur</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>
1	Lac à la Truite	Adstock	√		
2	Lac Aylmer	Disraëli et Disraëli paroisse			√
	Lac Aylmer	Stratford	√		√
3	Lac Boissonneault	Saint-Claude		√	√
4	Lac Bran de scie	Orford		√	
5	Lac Grand lac Brompton	Saint-Denis-de-Brompton			√
6	Lac Lovering	Standstead		√	
7	Lac Magog	Magog et Sherbrooke	√		
	Lac Magog	Sainte-Catherine-de-Hatley			√
8	Lac Massawippi	North-Hatley , Ayer's Cliff et autres			√
	Lac Lyster	Baldwin		√	
	Rivière Niger	Standstead-Est	√		
9	Lac Memphrémagog	Austin	√		
	Lac Memphrémagog	Potton	√		√
	Lac Memphrémagog	Standstead		√	
10	Lac Montjoie	Saint-Denis-de-Brompton			√
11	Lac Saint-François	Lambton	√	√	√
	Lac Saint-François	Sainte-Praxède			√
12	Lac Stoke	Stoke	√		
13	Petit lac Saint-François	Saint-François-Xavier		√	√
14	Rivière Magog	Magog	√		
	Rivière Magog	Sherbrooke		√	√

---

## **Élaboration d'un plan d'action**

---

Le plan d'action est la section du Plan directeur de l'eau (PDE) où sont présentés les projets qui devraient être mis en œuvre pendant le cycle de gestion en cours pour atteindre les objectifs visés. Pour réussir cet exercice, il faut avoir en tête un certain nombre de principes concernant le PDE et, de façon générale, concernant la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.

L'élaboration d'un plan d'action commence par la détermination des solutions (ou des projets) qui peuvent permettre de relever les défis associés à chaque enjeu dans le respect des orientations qui auront été prises. Cela facilite l'échange d'idées et permet de s'assurer que plusieurs solutions ont été évaluées. Par exemple, pour un enjeu lié à la récupération des usages récréatifs de l'eau, certains acteurs ont tendance à favoriser des approches technologiques coûteuses comme les stations d'épuration des eaux usées ou certains types particuliers de solutions faisant aussi appel au génie. Cependant, on sait que la gestion durable des ressources en eau doit reposer sur une combinaison équilibrée de solutions de type technologique et d'approches plus légères faisant appel, par exemple, à des programmes d'éducation du public et de formation des acteurs, à des mesures incitatives économiques et, dans certains cas, à la réglementation et au contrôle.

L'étude des solutions possibles permet de connaître, puis de choisir la meilleure solution pour résoudre un enjeu donné. Idéalement, la solution retenue sera le fruit d'un équilibre entre plusieurs considérations (coût, faisabilité, efficacité, délai pour obtenir le résultat souhaité, éthique, etc.). Finalement, le plan d'action qui résultera de cette étape pourra comprendre une foule d'informations dont :

- Quel organisme est responsable que la mise en œuvre de chaque activité?
- Les nouvelles règles de travail ou la modification des règles existantes, de coordination etc.
- Les engagements formels des partenaires.
- Comment chaque activité va être financée?
- Échéancier de réalisation de chaque activité en tenant compte de la séquence dans laquelle les activités doivent être réalisées pour assurer une efficacité globale de l'ensemble du projet.
- Prévoir des solutions lorsqu'un organisme qui s'était engagé à réaliser une activité ne peut pas respecter sa promesse.
- Intégration des activités planifiées aux programmes et projets existants.
- Information nécessaire pour assurer le succès du programme à long terme et des moyens pour obtenir des informations nouvelles.
- Création d'un système de gestion de données pour suivre le déroulement des projets, conserver les données historiques et fournir de l'information utile pour des projets similaires ou futurs.
- Sensibilisation et participation du public.

- Mise en place d'un comité de mise en œuvre, si désiré.

Source : GANGBAZO, G., (2004). Élaboration d'un plan directeur de l'eau : guide à l'intention des organismes de bassins versants, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques de l'eau, Bureau de la gestion par bassin versant, 71 p.

## Activités de financement



Cette activité fut un succès pour une première édition!

Près de 50 personnes ont pris part à l'activité.

La soirée *Vins et Fromages* nous a permis d'amasser un peu plus de 1 100 \$.

Cette activité fut des plus agréable grâce à une température idéale!

33 golfeurs ont pris part au tournoi, qui se déroulait sous la présidence d'honneur de Monsieur Guy Fouquet du Groupe SM, alors que le souper a réuni près de 50 personnes.

Cette journée nous a permis d'amasser près de 2 500 \$.



### Devenez membre du COGESAF

À titre de membre du COGESAF vous serez informé de la tenue de nos activités telles que colloques, journées d'étude, conférences, ainsi que des activités organisées par d'autres organismes en lien avec la gestion de l'eau. Vous recevrez également notre bulletin d'information. Votre contribution nous aidera à mettre de l'avant des solutions durables à l'amélioration de notre environnement par une meilleure qualité de l'eau. Pour adhérer, consultez notre site Internet [www.cogesaf.qc.ca](http://www.cogesaf.qc.ca) dans la section *Devenir membre* afin de remplir le formulaire d'adhésion en ligne. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter!